

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DU 19 octobre 2023 QUESTION ORALE relative à l'achat de matériels roulants

Exposé des motifs :

L'organisation et la gestion des TER est une compétence des Conseils régionaux, qui les amènent à anticiper l'évolution de leur parc de « matériels roulants », autrement dit, leurs trains :

- Dans la région Grand-Est, 30 nouvelles rames entrent progressivement en service avec 17 emplacements vélos par rames sur le service transfrontalier, soit un investissement de plus de 462 millions d'euros.
- En Hauts-de-France, la Région a annoncé la création d'une SPL, une société publique locale pour détenir le matériel roulant avec l'objectif d'acquérir des compétences pour mieux le gérer et le renouveler. Ce sont 1,2 milliards d'euros d'investissement qui sont prévus dans les prochaines années pour le renouvellement et la modernisation de la flotte.
- En Bretagne, en 24 ans, ce sont 700 millions d'euros qui ont été investis dans l'achat de TER. Il y a un an, 6 nouvelles rames ont été commandées.
- En Centre Val de Loire, la Région s'emploie à améliorer la flotte ferroviaire en investissant régulièrement. Depuis 2015, les achats et le renouvellement se succèdent et ce sont plus de 40 rames achetées en 8 ans.
- L'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine ont créé une société publique des investissements en faveur des transports au printemps dernier pour mutualiser l'achat de matériel roulant.
- La Région Nouvelle-Aquitaine a passé commande de 11 nouvelles rames et a créé « Ferrocampus », son pôle d'excellence de l'industrie ferroviaire.

En Pays de la Loire, la rentrée 2023 a été marquée par de fortes tensions d'ampleur inédite sur le matériel roulant. Cela a conduit à réduire considérablement l'offre et la qualité de voyage de nombreux usagers des lignes Nantes-Angers-Laval, Nantes-Ancenis, Nantes-Pornic ou Nantes-La Rochelle malgré le prêt de trains par d'autres régions. Pour les usagers quotidiens, ce sont des galères en perspective et une réorganisation de dernière minute pour pouvoir aller travailler ou étudier.

Dans le cadre de l'ouverture à la concurrence que vous avez décidé de mener, une de nos préoccupations concerne le nombre de trains nécessaires pour assurer le niveau d'offre qui devra augmenter dans les années à venir.

En effet, nous nous interrogeons sur la capacité de la SNCF à faire face à l'augmentation de l'offre annoncée sur le premier lot sans fragiliser les autres lots, dans l'absence de commande de nouveaux trains.

Nous vous demandons, Madame la Présidente :

- **Alors que votre majorité n'a effectué aucune commande de trains depuis son entrée en fonction en décembre 2015, comptez-vous commander rapidement des trains pour assurer le choc d'offre nécessaire ?**
- **Où en est la réflexion sur le verdissement de la flotte des trains qui circulent sur les lignes de l'étoile mancelle non électrifiées ?**
- **Etant donné qu'il s'agit du prochain lot à être ouvert à la concurrence, qu'en est-il ? Y a-t-il un**

calendrier ? Envisagez-vous une coopération avec les régions voisines sous forme de SPL ou autre pour l'achat et la gestion du matériel roulant ?



Lucie Etonno
Conseillère régionale